

Bruxelles, le 11 mars 2022
(OR. fr)

6928/22
OJ CONS 15
ECOFIN 195

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires économiques et financières)
Bâtiment Europa, Bruxelles
15 mars 2022 (9:30)

Format 1+2 (+1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A" 6930/22
Liste des activités non législatives

Activités non législatives

3. Communication sur la politique budgétaire pour 2023, y compris
l'état des lieux sur le réexamen de la gouvernance économique 6778/22
Présentation par la Commission
Échange de vues
4. Suite de la réunion informelle des Chefs d'État et de
Gouvernement des 10 et 11 mars 2022
Informations communiquées par la présidence

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

5. Directive relative à la mise en place d'un niveau d'imposition **SIC** 6976/22
6975/22
minimum mondial pour les groupes multinationaux dans
l'Union
Orientation générale

6. Règlement établissant un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières 6978/22
7044/22
Orientation générale

Activités non législatives

7. Budget de l'UE : Recommandation concernant la décharge à donner à la Commission sur l'exécution du budget pour l'exercice 2020 (*) 6001/1/22 REV 1
+ 6001/22 ADD 1
Adoption
8. Budget de l'UE : Conclusions sur les orientations budgétaires pour 2023 6000/22 + ADD 1
Approbation

o

o o

p.m.:

Lundi 14 mars 2022

- 15:00 Eurogroupe
17.15 Eurogroupe en format inclusif

-
- I** Première lecture
S Procédure législative spéciale
C Sur la base d'une proposition de la Commission
(*) Point sur lequel un vote peut être demandé
-